

L'histoire d'un des arbres plantés sur le parvis de l'Eglise St Eustache  
--Susan Asch, sociologue, 2<sup>e</sup> arrt Paris

Le projet du jardin des Halles

Le projet d'aménagement du jardin des Halles prévoit l'abattage de 343 arbres. Voici l'histoire d'un petit chêne situé sur le parvis de l'Eglise St Eustache.

1789-1989

Pour fêter le Bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le président François Mitterrand avait créé une Mission du Bicentenaire (1) dès 1986.

Parmi les nombreuses festivités prévues après sa réélection, François Mitterrand a souhaité fêter le Bicentenaire de la Révolution par la plantation de « 36.000 arbres pour la liberté » dans toutes les 36.000 communes de France pour marquer l'occasion par une multitude de commémorations populaires :

**« Les nouveaux arbres de la Liberté**

De façon plus modeste, toutes les communes de France sont invitées à planter un « arbre de la liberté », acte symbolique de l'attachement des Français aux valeurs fondamentales de la démocratie. Ces arbres de la Liberté firent leur apparition en 1792 de façon spontanée avant d'être récupérés par le pouvoir révolutionnaire. On estime que plus de 60 000 arbres furent ainsi plantés entre 1792 et 1798. Le président François Mitterrand a donné l'exemple aux maires en mettant en terre un arbre à Saint-Gaudent, dans la Vienne, là où, d'après la légende révolutionnaire, aurait été planté le premier arbre de la Liberté le 1er mai 1790, à l'initiative du curé de la paroisse. » (2)

L'exécution de cette décision avait été confiée à la Mission du Bicentenaire qui avait diffusé un modèle de lettre-type pour que les collectivités locales volontaires puissent y participer de façon officielle :

« Sous l'égide de la Mission du Bicentenaire, une opération d'envergure nationale, ` 36.000 arbres pour la liberté `, est prévue pour le 21 mars 1989. Les partenaires de cette opération programmée rédigent, pour leur part respective, une lettre où ils expliquent la signification de ce geste commémoratif : — Mission du Bicentenaire : ` A Monsieur Le Maire ...' ...L'ensemble de ces textes constitue ce que nous appelons un guide d'action... » (3)

En même temps, l'Association des Maires de France s'associe à l'initiative :

« Association des maires de France

Les 36.000 racines de la démocratie locale

` Jour symbolique, le 21 mars prochain les Maires de France qui le souhaitent, planteront un arbre dans leur commune

Cet événement peut donner lieu à la réunion des habitants de la Cité autour d'animations qu'une brochure, mise à la disposition des communes, peut contribuer à imaginer.

Rituelle dans certaines régions de France, la plantation d'un arbre traduit ici plus précisément l'attachement des élus locaux à leur rôle de gardien de la démocratie locale.

Elle rappelle aussi que la République s'est enracinée dans l'histoire des communes françaises. Par ailleurs, 1989 marque également l'anniversaire du statut communal et de l'instauration du mandat du maire.

C'est pourquoi l'Association des maires de France apporte son soutien aux côtés de ses cinq partenaires, à l'opération ` 36.000 arbres pour la liberté `... » (4)

(1) cf. Décret n°86-1034 du 15 septembre 1986 portant création d'une mission du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

(2) [http://www.alsapresse.com/dossiers\\_classes/60ans/pdfs/monde\\_1989.pdf](http://www.alsapresse.com/dossiers_classes/60ans/pdfs/monde_1989.pdf)

(3) Guilhaumou Jacques. « Les 36 000 racines de la démocratie locale ». Pour une approche discursive. In: *Mots*, juin 1992, N°31. 1789: Révolution française. 1989: Bicentenaire. Gestes d'une commémoration.. pp. 42-55. doi : 10.3406/mots.1992.1698 url : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots\\_0243-6450\\_1992\\_num\\_31\\_1\\_1698](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1992_num_31_1_1698)

Consulté le 16 mai 2010

(4) Ibid

.../...

Pourquoi avoir choisi le 21 mars [le 1<sup>er</sup> germinal] ? Il paraît que la Convention l'avait ordonné le 3 pluviôse an II également pour cette date :

« dans toutes les communes de la République où l'arbre de la liberté aurait péri, il en serait planté un autre d'ici au 1<sup>er</sup> germinal. » (5)

La plantation de ces « arbres pour la liberté » renouait donc de façon symbolique, selon le Président Mitterrand, avec les 36.000 communes de la France et de ses valeurs profondes :

«... témoigne de la volonté de renouveler un geste qui s'était effectué deux cent ans auparavant... d'enraciner la République de célébrer la première des valeurs de la République,... l'amour de la liberté d'associer aux valeurs républicaines les valeurs traditionnelles de l'arbre d'offrir aux générations futures un environnement de qualité exprime,... traduit l'attachement de la Municipalité aux principes fondateurs de notre démocratie l'attachement des élus locaux à leur rôle de gardien de la démocratie locale ...rappelle que la République s'est enracinée dans l'histoire des Communes françaises... le lien indéfectible entre l'homme et la nature ».

« ...doit rappeler les fondements de la République ... transmettre les enseignements de l'histoire...permettre à chaque commune de valoriser ses propres actions ...prendre une ampleur exceptionnelle dans la vie de notre commune ... susciter l'adhésion populaire être l'occasion de manifestations, d'animations ...avoir un caractère à la fois ludique et prospectif. »

« La liberté est ancrée dans nos cœurs ...est le fondement de notre démocratie a pris racine voici deux siècles... n'a cessé de se développer malgré les frimas de l'histoire ...doit être transmise... est notre oxygène. » (6)

### Le Bicentenaire aux Halles

Dans le quartier des Halles au printemps 1989, je me souviens (7) d'un « arbre pour la liberté », un ginkgo biloba, qui avait été planté sur le parvis de l'Eglise St Eustache avec une plaque indiquant le motif de sa présence ... pour participer à la commémoration du Bicentenaire de la Révolution et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Ceci n'a apparemment pas plu à certains, car ils l'ont abattu dès le lendemain de son implantation. Un chêne, replanté à sa place, avec la plaque toujours visible, quelques jours plus tard, fut de nouveau scié en deux au niveau du tronc. Enfin, la troisième tentative d'implantation, une semaine ou deux plus tard, avait été la bonne : un chêne, mis à sa place, sans plaque, toujours visible, discrètement, jusqu'à aujourd'hui.

C'est-à-dire, jusqu'à ce que le plan de réaménagement des Halles soit mis à exécution.

(5) cf Wikipedia « arbre de la liberté » (NB Il remplaçait le traditionnel arbre de mai, planté également au printemps.)

(6) Cf supra Guilhaumou Jacques 1992 qui analyse le texte du discours fourni par Patrick Garcia.

(7) Mes souvenirs en tant qu'habitant du quartier des Halles depuis 1977. Voyant la plaque, j'étais ravie que le quartier festoie le Bicentenaire, mais je me demandais « pourquoi ne s'appelle-t-il pas 'arbre de la liberté', déformation professionnelle qui m'a servi d'aide-mémoire.